



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

football professionnel

Question écrite n° 83429

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la probable mise en place des états généraux du football français. La récente débâcle de l'équipe de France au Mondial 2010 a certainement plusieurs causes. Il lui demande la position que le Gouvernement entend prendre.

## Texte de la réponse

La prise de conscience des dirigeants de la fédération française de football (FFF) de l'image regrettable donnée par l'équipe de France de football lors de la Coupe du monde de football a conduit à mettre en place une commission d'information et à initier des travaux sur une réforme de la gouvernance de la fédération française de football. C'est dans ce contexte que les représentants du football amateur et du football professionnel ont convenu de travailler ensemble avec le double objectif d'améliorer rapidement le fonctionnement de leurs instances dirigeantes et de définir pour l'avenir de nouvelles modalités de direction et de gestion de la FFF. Ces réflexions viendront alimenter les thèmes qui seront abordés lors des États généraux du football pilotés par la fédération, fin octobre 2010. Ce n'est qu'à l'issue de ces travaux que le Gouvernement pourra, sur la base d'un constat partagé avec le mouvement sportif, se forger une position et en tirer, si nécessaire, des conséquences législatives et réglementaires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 83429

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 juillet 2010, page 7511

**Réponse publiée le :** 12 octobre 2010, page 11231